

Ceci est l'histoire d'un rendez-vous fixé, puis annulé sans raison, mais finalement obtenu quasiment de force avec le Chef de cabinet du MEDDE (Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie).

Depuis mai 2012 l'Amicale des Foreurs et des Métiers du Pétrole a adressé plusieurs courriers au Président de la République et au Premier ministre qui les ont faits suivre à Madame Batho en la chargeant d'y répondre.

Mais de réponse, nenni, malgré des relances écrites et téléphoniques avec le ministère dont elle a la charge.

A l'évidence notre association, fortement mobilisée en faveur des gaz et huile de schiste, était traitée par le mépris par cette jeune ministre inexpérimentée agissant et réagissant uniquement pour rester en complicité parfaite avec le parti EELV et les multiples collectifs « Stop au gaz de schiste » auxquels elle est totalement inféodée et dont elle reprend les arguments d'une manière totalement irresponsable de la part d'un ministre de la République. Son leitmotiv : NIET aux hydrocarbures, NIET au gaz de schiste.

A vrai dire, l'Amicale des Foreurs n'est pas la seule à « bénéficier » d'un tel traitement : il est aujourd'hui quasiment impossible pour toute entité concernée par les hydrocarbures d'obtenir un rendez-vous au ministère de l'Énergie.

Fort de ces considérations et des courriers reçus du Président de la République et du Premier ministre, le président de l'Amicale, Jacques Sallibartant, après de longues et fastidieuses démarches d'approche auprès du MEDDE, avait pu s'entretenir téléphoniquement avec le chef de cabinet M. David Roizen.

Celui-ci avait reconnu l'attitude « inacceptable » du ministère et, en date du 5 Juin, organisé un rendez vous pour le 17 Juin à 16 heures avec deux conseillers techniques du Cabinet ministériel, MM. Charles-Antoine Goffin et Christophe Schramm.

## BRAQUAGE AU MEDDE : LE PRÉSIDENT DE L'AMICALE DES FOREURS FORCE L'ENTRÉE

Écrit par Jean-Claude Rémondet  
Lundi, 01 Juillet 2013

---

Or, deux jours plus tard, un courriel de deux lignes sèchement rédigé, nous annonçait l'annulation pure et simple du rendez-vous, sans explication aucune, notre dossier étant alors transmis à Mme Paquita Morellet-Steiner, Directrice Adjointe du Cabinet, auprès de qui nous devons nous rapprocher. Ce que nous avons tenté de faire à deux reprises, sans résultat, en raison du filtrage mis en place au niveau du secrétariat.

Devant ce refus de communiquer, une demande d'éclaircissement a été formulée par courriel du 10 Juin adressé à M. Goffin avec copie à M. Schramm et à Mme Morellet-Steiner, suivi d'un second de relance le 13 juin qui avisait également que, faute de réponse, nous nous rendrions au rendez-vous.

C'est ainsi que Jacques Sallibartant s'est retrouvé le 17 juin vers 15 h à l'entrée de l'Hôtel de Roquelaure au 246 du Bd St Germain, siège du ministère.

Laissons Jacques Sallibartant nous faire le récit de son intervention « burlesque et mouvementée ».

*« A 15 heures 15, avec trois quarts d'heure d'avance sur l'horaire initialement défini je suis sur le lieu de ce rendez où je me situe comme « provocateur » puisqu'il est officiellement annulé. Mais dans mon esprit, il est toujours valide et cela conforte ma détermination à aboutir.*

*Dans ce contexte délicat, je suis conscient qu'il va falloir user de diplomatie et sûrement aussi faire du « forcing » pour rencontrer un responsable de l'entourage du ministre, et obtenir un résultat qui coûte que coûte.*

*L'AFMP est coriace, indépendante et incorruptible. La vérité aura le dernier mot.*

*Avec le dossier complet de toutes nos correspondances sous le bras, je me présente au poste de garde « policé » de l'entrée dans l'enceinte du bâtiment. Franchissement sans*

## BRAQUAGE AU MEDDE : LE PRÉSIDENT DE L'AMICALE DES FOREURS FORCE L'ENTRÉE

Écrit par Jean-Claude Rémondet  
Lundi, 01 Juillet 2013

---

*problème d'une zone sécuritaire de détection que des gendarmes surveillent puis remise au guichet du courriel initial de convocation afin que l'officier de service l'authentifie auprès de l'émetteur.*

*Ce préambule se déroule sans difficulté, mais je m'attends à des problèmes, et cela ne tarde pas.*

*En effet, pendant près de 10 minutes interminables, le gendarme essaie de joindre téléphoniquement le responsable ou l'émetteur du rendez-vous pour me laisser entrer, mais finalement en vain car il me dit bientôt très fermement : « Mais votre rendez-vous a été annulé, le savez vous ? »*

*J'ai évidemment répondu positivement et le ton bon enfant de mes interlocuteurs a alors changé. En me rendant le dossier on me confirme sèchement «vous ne pouvez pas rentrer, terminé ! ».*

*Calmement, mais déterminé, avec quand même une forte angoisse intérieure je me suis alors lancé dans un long exposé assez rapidement débité pour d'abord leur préciser que je n'étais ni un délinquant ni un provocateur, mais une personne de 85 ans, président toujours en exercice d'une association nationale de 1750 personnes, titulaire de deux distinctions ( que j'arbore sur mon veston) l'une de la Société Schlumberger, l'autre étant la médaille Grand Or du travail (délivrée après 43 ans de service), que je viens de faire 700 Kms depuis le grand Sud Ouest et je reprends le train ce même jour pour faire le trajet en sens inverse.*

*Je leur suggère de constater dans le dossier que le Ministère n'a pas répondu à deux courriels très importants où je demandais des explications sur l'annulation de ce rendez-vous qui nous avait été accordé après l'intervention du Chef de Cabinet de la Ministre M. David Roizen et que ce dernier m'avait lui même fait des excuses téléphoniquement.*

*Ces arguments ont eu un effet positif de curiosité, et l'officier de gendarmerie a alors pris le soin de lire le contenu des deux courriels expédiés au Ministère et restés sans réponse.*

Écrit par Jean-Claude Rémondet  
Lundi, 01 Juillet 2013

---

*J'ai ensuite affirmé que je resterais dans les lieux jusqu'à obtenir satisfaction et peu importe si l'on devait m'expulser manu militari, la presse et autres médias seraient avisés de cette situation ubuesque si elle n'évoluait pas favorablement.*

*J'étais cependant fébrile et angoissé, et, si j'en rajoutais un peu volontairement, cela devait se voir physiquement. Les militaires m'ont alors très gentiment proposé de m'asseoir, sont allés chercher une chaise (et un verre d'eau que j'ai refusé). Le stratagème, qui en vérité n'en était pas un, a fonctionné.*

*J'ai donc profité de cette période favorable pour leur demander de contacter personnellement le Chef de Cabinet M. David ROIZEN afin de l'informer de ma présence ici, et de mon désir d'obtenir un entretien avec lui.*

*Cette ultime démarche a été acceptée, et dans les 10 minutes qui ont suivi j'ai eu la satisfaction de voir arriver la personnalité requise avec laquelle j'ai donc pu discuter librement pendant plus de 15 minutes. J'ai été écouté avec beaucoup d'attention et de bienveillance sur tous les sujets que j'ai voulu développer (tous nos courriers « sans réponse » adressés à Mme La Ministre, les communiqués de presse et lettres ouvertes édités sur les hydrocarbures en général et le gaz de schiste en particulier, la campagne de désinformation des collectifs, le peu de communication avec les professionnels, etc.).*

*Il est vrai que ce jeune haut fonctionnaire est très sympathique, très ouvert au dialogue et à l'écoute. Il fait partie de cette jeune génération qui apportera peut être un souffle nouveau à une politique plus humaine.*

*J'ai proposé, et il a accepté, de lui laisser tout un lot de documents AFMP (magazines, suppléments photos de forages sur PARIS etc.) et de se mettre en contact avec nous à tout moment s'il désire avoir ou recevoir des infos techniques sur notre métier, les forages conventionnels, horizontaux, et la fracturation hydraulique.*

*Il m'a promis de faire réponse globale à nos courriers.*

# **BRAQUAGE AU MEDDE : LE PRÉSIDENT DE L'AMICALE DES FOREURS FORCE L'ENTRÉE**

Écrit par Jean-Claude Rémondet  
Lundi, 01 Juillet 2013

---

*La fin de l'entretien se situe vers 16 heures 15*